

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VALCIN Kamal – 26/08/2023

TAXATION DE L'AERIEN : LE REFUS DE LA POPULATION DES OUTRE-MER

Alors que l'inflation gangrène déjà les outre-mers; le gouvernement, sans aucune consultation préalable et sans une vision équitable, a encore décidé d'apporter un coup fatal à ces familles qui sont déjà en grande précarité ainsi qu'à l'économie de ces territoires.

Comment depuis Paris le ministre des Transports, Mr **Clément Beaune a pu** décider d'une taxation sur les billets d'avion à destination des Outre-mer afin de financer les infrastructures ferroviaires de la France hexagonal ? Cette décision est d'un non-sens et d'une incohérence budgétaire et sociale.

Est-ce, à ces territoires insulaires, souffrants d'un retard considérable de développement économique, de financer les belles jambes de la Dame France. N'est-ce pas construire un château sur le dos de la misère ?

Cette décision, si elle intervient est contraire aux principes d'égalité des droits, de solidarité nationale et d'unité de la République sur la politique nationale de continuité territoriale, mise en œuvre par la loi du 27 mai 2009 pour le développement économique de l'outre-mer (LODEOM) et codifiée dans le code des transports.

Cette décision anéantirait les efforts pilotés par l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM), qui a pour but de garantir la continuité territoriale. Seront impactés directement outre les déplacements des ultra-marins, les étudiants ainsi que les demandeurs d'emploi en situation de stage et de formation professionnelle ainsi que les familles. Cette taxe aggravera l'effet inflationniste sur les produits importés par voie aérienne dans ces territoires qui vivent à 80% de l'importation.

Les Outre-mers ont contribué à soutenir le secteur industriel à travers les aides versées par le gouvernement durant la période COVID, les aides étant nationales. Il n'est pas question qu'elles se privent encore de leur maigre financement, pour subventionner les mauvaises décisions prises par les dirigeants politiques.

Il me paraît à la fois incohérent et injuste de faire peser sur les passagers aériens des outre-mers, le financement des infrastructures ferroviaires inexistantes sur leur propre territoire. D'autant plus, que les outre-mers dépendent de la taxe d'octroi des mers pour financer leurs propres infrastructures.

Je m'engage politiquement et avec force afin que cette injustice ne voit jamais le jour. Car c'est l'économie et la stabilité des Outre-mers qui sont mises en danger. Nous devons dorénavant nous battre afin d'avoir une continuité territoriale juste et équitable, prenant en compte les véritables problématiques des Outre-mers, départements français à part entière.

valcin.k